

Résolution du personnel des services publics et parapublics vaudois du 18 novembre 2025 adressée au Conseil d'État vaudois.

Coupes budgétaires : appel à la poursuite de la mobilisation et de la grève !

Le personnel des services publics et parapublics vaudois s'est mobilisé par des actions, des grèves et une manifestation ce mardi 18 novembre 2025. Cette mobilisation a été extrêmement bien suivie, illustrant la colère non seulement des employé·e·s des services publics et parapublics mais également des usagères et usagers qui ont exprimé leur solidarité notamment par la participation à la manifestation.

Le personnel des services publics et parapublics constate qu'à ce jour le Conseil d'Etat reste sourd à la demande des employé·e·s des services publics et parapublics – pourtant clairement exprimées par l'ampleur de la mobilisation en cours – d'ouverture de négociations. Il réaffirme ainsi par cette résolution le dispositif de lutte voté lors de l'AG du 30 octobre consistant à :

Poursuivre et intensifier la mobilisation pour l'ouverture de négociations avec le Conseil d'État en vue de faire aboutir les revendications exprimées dans la résolution du 30 octobre. Elle appelle donc toutes les personnes salariées des services publics et parapublics :

- À s'organiser sur les lieux de travail ;
- À se réunir en Assemblée générale partout où c'est possible pour voter la grève ;
- À faire grève partout où c'est possible et à participer aux journées de grève et d'actions des 25 et 26 novembre 2025, et au-delà, jusqu'à ce que le Conseil d'État recule ;
- À participer à une Assemblée générale des employé·e·s des services publics et parapublics le mardi 25 novembre à 18h30 (lieu à définir) ;
- Elle appelle à une nouvelle manifestation le mercredi 26 novembre.

L'AG donne mandat aux syndicats et organisations du personnel FSF, SUD et SSP:

- D'organiser, coordonner et soutenir la poursuite de la lutte.
- De n'entrer en négociation avec le Conseil d'État que si ce dernier fixe une rencontre avec un engagement et des garanties quant au retrait de ses mesures d'économie.

Approuvée par acclamation le 18 novembre 2025